COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 JUILLET 2025

L'AD-PA salue le lancement de la Conférence nationale de l'Autonomie et souligne l'importance d'une trajectoire budgétaire claire

Ce mercredi 9 juillet 2025 marque le lancement de la Conférence nationale de l'Autonomie, une initiative portée par le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, avec l'appui de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). L'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) tient à saluer cette initiative et à réaffirmer son engagement pour une politique publique d'aide à l'autonomie ambitieuse et adaptée aux attentes des personnes âgées.

Une nécessité de structurer l'action publique

Face au vieillissement accéléré de la population française, avec un Français sur trois qui aura plus de 60 ans d'ici 2030, la Conférence nationale de l'Autonomie doit représenter une étape pour garantir une avancée en âge digne, autonome et sécurisée. L'AD-PA considère que cette conférence doit non seulement orienter et fédérer les acteurs concernés, mais surtout dégager une trajectoire budgétaire claire et pérenne.

Une programmation indispensable

L'AD-PA rappelle que cette conférence doit servir de programmation, faute d'une loi de programmation qui avait pourtant été votée. C'est pourquoi il est impératif de structurer les prochaines étapes d'une politique publique ambitieuse et pérenne, reposant sur des décisions et des perspectives concrètes. Les directeurs au service des personnes âgées, en première ligne pour accompagner les seniors, doivent être pleinement associés à cette démarche et appellent à ce que les associations de personnes âgées accompagnées rejoignent ce collectif.

Des attentes fortes

Les attentes sont nombreuses : mieux soutenir l'autonomie, lutter contre les inégalités d'accès aux actions d'accompagnement, coordonner les acteurs et renforcer la coordination des financements. L'AD-PA insiste sur la nécessité de doter l'aide à l'autonomie d'une feuille de route partagée, fondée sur le consensus scientifique et l'adaptation aux besoins spécifiques des personnes âgées en accordant des moyens nécessaires.

Un engagement collectif

Comme l'a souligné Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, « Les personnes âgées ne sont pas un centre de coûts ». L'AD-PA est parfaitement d'accord avec cette affirmation, car c'est ce principe qui guide son engagement. L'AD-PA réitère son engagement à travailler avec les pouvoirs publics, les professionnels, les chercheurs et les associations pour construire une société plus inclusive et solidaire.

Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Eric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez l'AD-PA sur **LinkedIn :** linkedin.com/company/ad-pa/